



ᓄᓇᓂᓯ ᐃᑦᑲᑦᑲᓂᐅᐃᓯᑦ
2003 ᐱᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐅᓂᑲᑦ

**NUNAVUT COURT OF JUSTICE
2003 ANNUAL REPORT**

**COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT
RAPPORT ANNUEL 2003**



መደቃጠል ልማት ስልጠና
 ጥናታዊ ሪፖርት 2003

አጠቃላይ
ጥናታዊ ስልጠና

<u>ጥያቄ</u>	<u>ገጽ</u>
አጠቃላይ ስልጠና	2
ልማት ስልጠና	3-5
ልማት ስልጠና ለማሳካት	
• ልማት ስልጠና ለማሳካት	5
• ስልጠና ለማሳካት	5
• ለማሳካት ስልጠና	5
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	
• ስልጠና	6
• ለማሳካት ስልጠና/ስልጠና ለማሳካት	6
• ስልጠና/ልማት ስልጠና ለማሳካት	6-7
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	7
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	8
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	9
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	10
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	10
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	11
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	12
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	12-13
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	13-14
• ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	14
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	15
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	16
ለማሳካት ስልጠና ለማሳካት	16

ፎክሎር ነገሮችን ለማስገባት ጥራት ከግንኙነት ጋር ለማሳሰብ ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።

ራስ ለራስ	ግልጽ ግልጽ	ሌላ ግልጽ
ግንኙነት ማስፈሰስ	ሌላ ግንኙነት	ሌላ ግንኙነት
ሌላ ማስፈሰስ	ሌላ ማስፈሰስ	ሌላ ማስፈሰስ
ሌላ ማስፈሰስ	ሌላ ማስፈሰስ	ሌላ ማስፈሰስ

ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።

አስፈላጊ ጉዳዮች ለማስፈሰስ

አስፈላጊ ጉዳዮች ለማስፈሰስ ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።

- አስፈላጊ ጉዳዮች ለማስፈሰስ ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።
- ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።

ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል። ሌሎች ማስፈሰሻዎችም ማስፈሰስ ማድረግ ይቻላል።

-አስፈላጊ ጉዳዮች

NUNAVUT COURT OF JUSTICE ANNUAL REPORT 2003

Table of Contents Dedication

<u>TITLE</u>	<u>Page</u>
Introduction	2
Staffing	3-5
Court Operations	
• Civil Registry	5
• Court of Appeal	5
• Criminal Court	5
Legal Interpreting Course	
• Interpreters	6
• Criminal Procedures/Young Offenders	6
• Jury Trials/Civil Procedures	6-7
Deputy Judges	7
Justice of The Peace Program	8
Canadian Citizenship	9
Family Support Office	
• Maintenance Enforcement Program	10
• Inuusirmut Aqqusiuqtiit	10
Legal Reference Services	
• Law Library	11
• Nunavut Court of Justice Website	12
Outreach	
• Inuksuk Law Class	12-13
• Youth Court Panel-Iqaluit and Arviat	13-14
• Restorative Justice	14
Nunavut Justice Centre	15
Akitsiraq Law School	16
Conclusion	16

DEDICATION

This report is dedicated to the memory of Mr. Justice Mark de Weerd who passed away on September 12, 2003.

Justice de Weerd was the fourth resident judge on the Supreme Court of the Northwest Territories replacing Mr. Justice Calvin Tallis in 1981 who had been appointed to the Saskatchewan Court of Appeal. He was the sole Supreme Court judge until the court expanded to three judges later in that decade. As Nunavut was then part of the Northwest Territories, he presided over many trials in the communities of Nunavut that are now under the jurisdiction of the Nunavut Court of Justice. He continued to serve as a Deputy Judge of the Nunavut Court of Justice when Nunavut became a separate territory with a separate court on April 1, 1999.

Justice de Weerd presided at the swearing in ceremony of Orval Troy at Iqaluit on May 31, 1987. Judge Troy was the first judge of the Territorial Court of the Northwest Territories to be resident in the Nunavut region. Justice de Weerd was a strong supporter of the creation of a unified court in Nunavut and his advice and support over the years was greatly appreciated.

He was well known for his love of the law and appreciation for the intricacies of legal argument. He continued the development of the common law of the Northwest Territories, that germinated with Justice Sissons and was nurtured by Justices Morrow and Tallis, during a period of rapid economic growth in the Northwest Territories. That common law, particularly the Nunavut cases, has provided the building blocks for the continuation of the development of the common law of Nunavut by this court.

He will be remembered as a role model for northern judges for many years to come and will be missed by all of us.

-Justice E. Johnson

INTRODUCTION

I have struggled with the 2003 introduction. In each previous year new programs and initiatives were begun with enthusiasm and excitement amongst judges and Court staff. This has been a year of cutbacks and concerns as we try to maintain the programs from previous years through times of restraint. So far, through the committed efforts of all the dedicated individuals working with the Nunavut Court of Justice we have maintained our level of programming. Proper levels of funding are essential to the efficient and effective operations of the Court.

-Justice B. Browne

NUNAVUT COURT OF JUSTICE STAFF

(as of Dec. 31, 2003)

JUDICIARY STAFF

Nunavut Court of Justice Judges
Senior Judge

The Honourable Beverley Browne
The Honourable Robert Kilpatrick
The Honourable Earl Johnson

Judicial Administrative Assistants
Supervisor Judicial Support
Judges' Secretary

Mildred Hammarback
Cyndi Weir
Lucy Aqpik

Justice of the Peace Administrator
Senior Justice of the Peace
JP Administrative Assistant

Neil Sharkey
Alexina Kublu
Lisa Pollock

UVic Co-op Law Students

Shauna Labman
Bert Terzian
Simon Owen

Law Library
Librarian

Gary H. Pon

COURT SERVICES

Directorate

Director
Director's Secretary/Admin Officer

Heather Daley
Marjorey Dwornick
Priscilla Allurut

Family Support Office

Manager
Family Maintenance Enforcement Officer
Family Support Counsellor Supervisor
Project Coordinator
Part-time Family Support Counsellors

Charlene Johnson
Michele Macdonald
Annie Gordon
Kelly-Ann Fenney
Jean Kuodluak
Udjualuk Etidloie
Mayuriaq Quvianaqtuliaq

Court Operations

Manager	Joe Kucharski
Supervisor, Criminal Clerks	Melissa Hess/Laisa Kilabuk
Juridical Officer	Leslie Akeeshoo
Juridical Officer	Jeannie Alainga
Juridical Officer	Harriet White
Juridical Officer	Andrew Dunford
Juridical Officer	Rhoda Audla
Juridical Officer	Pacome Lloyd
Senior Court Reporter	<i>vacant</i>
Civil Registrar	Stacy Deep
Deputy Registrar/Juridical Officer	Chris Kennedy
Deputy Registrar/Juridical Officer	Saila Nooshoota
Deputy Registrar/Interpreter	Della Nault

Business Planning & Support

Manager	<i>vacant</i>
Administrator, Quasi-Judicial Services	Mildred Hammarback
Finance & Administration Analyst	Sally Gunn
Sheriff/Court Security Officer	Jonathan Ellsworth
Deputy Sheriff/Admin. Officer	Jordan Bens

Summer Students

Adam Taaffe
Heather McGregor
Meghan McKenna
Jennifer Taylor

Shani Watts

It should be noted that Shani Watts relocated to Ontario in 2003, after more than 13 years working in Court Administration in the north. Shani's long years of dedicated service and her significant contribution to the Nunavut Court of Justice are greatly appreciated.

Other Staff Departures

Elizabeth Sitland, Mildred Hammarback, Dwayne Twerdin and Annie Gordon transferred to new positions within Court Services and the Department of Justice, and we would like to extend our thanks and best wishes to them in their new endeavours.

Barbara Winters, William Amagoalik, Allen Ahegona, Mary Thompson and Thomas Angoshadluk also left Court Services in 2003 and their contributions are appreciated.

In the year 2003, the Court Services Division was reorganized to improve the management of court operations and to strengthen business planning and financial management. Recruitment is underway to fill some of the new positions, such as Manager of

Business Planning & Support and Senior Court Reporter.

The Court Services staff provided excellent service in English and Inuktitut to Nunavummiut. As a result of the positive work environment in the court, our staff act as role models to encourage many Inuit to consider careers in public service.

- Heather Daley

COURT-CIVIL & CRIMINAL

Civil Registry

The civil registry continues to be a busy and developing part of the court operation. 664 civil files were opened in 2003. Considering that there was no civil registry on March 31, 1999, our increase in work has been phenomenal.

In 1999, a program was initiated by the court to assist individuals in changing their names. Once again we have had an increase in those applications. There were 266 applications for **change of name** in 2003.

There continues to be one day every month set aside for chambers (for brief applications or motions) in Iqaluit and Rankin Inlet. As needed chambers time is found on the various court circuits to the Nunavut communities.

Court of Appeal

There were no changes in the personnel involved in the Court of Appeal of Nunavut. The court sat 3 times in Iqaluit in 2003. 17 appeals were filed, 7 appeals were heard.

Criminal Court

The circuit court continues to travel to nearly all 26 Nunavut communities. In 2003, Repulse Bay was added to our regular circuit schedule. In 2003 there were 48 non-jury court circuits (as well as 26 Iqaluit non-jury court weeks.) The numbers of criminal charges laid were 2841 (21 more charges than in 2002). This is a "raw" statistic and does not take into account duplicate charges and other eventualities.

In 2003 we had 27 scheduled jury trials, 5 jury trials proceeded.

All court outside of Iqaluit is translated into Inuktitut and English and we are privileged to work with a terrific group of interpreters from all over the territory.

We continue to juggle the court schedule and expect that in 2004 the court will attend in a few of the communities that have not had regular visits.

-Joe Kucharski

LEGAL INTERPRETING COURSE

Interpreters

Interpreters play an integral role in Nunavut as the Inuktitut language remains strong. English - Inuktitut interpreters are available for all court proceedings in Iqaluit. In the communities, court is carried out in both languages with the assistance of a highly skilled group of interpreters from all over the territory. Since most of the court is in community halls or other non-courtroom venues, we carry portable translation equipment with us to allow simultaneous translation of the court proceedings. There are also some circumstances when consecutive interpretation is used.

To maintain this highly skilled and highly sought after group of interpreters, we cooperate with Nunavut Arctic College in putting on a Legal Interpreters course every 2 years. An eight-week course consisting of two modules was offered this year from October 20 to December 12, 2003.

1. Criminal Procedures/Young Offenders

This course was designed to prepare interpreters for the justice system. The Criminal Procedures portion of the course focused on many areas of the justice system. In the Young Offenders part, students learned how young people are treated differently from adults when charged with criminal offences.

They also learned about the essential elements of specific offences. They began to understand the reasoning behind specific defenses that may be presented against criminal charges. Students were taught professional ethics and their interpreting skills were strengthened through role-playing and related activities. Students became familiar with court procedure through the production of a mock trial exercise.

2. Jury Trials/Civil Procedures

In this course students learned in detail the similarities and differences between jury and non-jury trials. Emphasis was placed on understanding the role of the jury in criminal trials and on the specific information that the judge must transmit to the jury. The role of the interpreter, vis-a-vis unilingual Inuit jurors, was examined.

Students learned the differences between civil and criminal law in the second part of the course. A number of civil processes were discussed and specialized terminology related to these topics was studied. The differences between judicial and quasi-judicial proceedings were also examined. Students further refined their consecutive interpreting and note-taking abilities and began to develop simultaneous interpreting skills.

The morning sessions were taught by lawyers and other people working in the justice system. The afternoon sessions consisted of discussions about legal terminology in the

various language groups and dialects of the students, lead by an experienced court interpreter.

The court, (particularly Heather Daley and Cyndi Weir) as well as Susan Sammons of Arctic College were integrally involved in recruiting students, organizing the course and recruiting lawyers to teach the various modules. Our compliments and thanks to all who assisted with this important initiative.

Nine students graduated from the Legal Interpreters course in 2003:

Doris Tautu
Susa Qappik
Phillippe Lavalee
Della Nault
Syula Bobinski

Nadia Kooneliusie
Elisapee Ikkidluak
Della Ootoova
Peter Petaulasie

-Cyndi Weir

DEPUTY JUDGES

There have been no additions to our list of Deputy Judges. We were saddened over the summer to hear of the death of Justice De Weerd.

Our brother Justice Hudson from the Yukon Supreme Court retired in the fall of 2003 after many years of Northern service. A terrific celebration of Justice Hudson's career was held in Whitehorse on September 2003. We wish him and his wife Jan best wishes for a restful and pleasant retirement.

Justice Leigh Gower was appointed to the Supreme Court of the Yukon and was sworn in as an ex officio Judge of the Nunavut Court of Justice on November 28th, 2003.

-Justice B. Browne

JUSTICE OF THE PEACE PROGRAM

Justices of the Peace - who are now called Nunalingni Iqqaqtuijit (*Community Judges*) rather than Iqqaqtujiralaa (*Small Judges*) - share jurisdiction with the Nunavut Court of Justice over summary (less serious) Criminal Code and Nunavut statute offences. JPs also conduct bail hearings for more serious cases and have limited civil jurisdiction duties under Nunavut Statutes. Some JPs have also been designated as Youth Justice Court Judges.

JPs perform important community functions, such as taking oaths for completion of documents, swearing-in civic officials to offices, and performing marriage ceremonies.

Nunavut's JP Program continues to grow in both stature and numbers:

- The office of Senior Justice of the Peace for Nunavut was established in 2002
- Nunavut's first full time Senior Justice of the Peace, Alexina Kublu was appointed in February 2003
- 2003 saw 11 new appointments with more "recruits" awaiting appointment
- There are now 106 JPs in Nunavut; 76 are Active or "on duty" JPs
- 55 of these active JPs speak Inuktitut; 62 JPs are male and 44 female
- Despite these seemingly large numbers more JPs are needed so recruiting is ongoing

Approximately 38 JPs received training in 2003 in workshops conducted in Iqaluit, Igloolik, Rankin Inlet, and Cambridge Bay. Training at the community level was discontinued in September of 2003 as a result of funding cuts by the GN Department of Justice.

Final appointments to the Justice of the Peace Review Council, the disciplinary tribunal which deals with complaints against JPs, were made in 2003.

The list of new JP's for 2003:

Louise Malliki - Repulse Bay	Andrew Taqtu - Arctic Bay
Imoosie Nutaraqjuk - Grise Fiord	Nancy Tagalik - Arviat
Lorna Gee - Gjoa Haven	Sydney Rodnunsky - Whale Cove
Alice Isnor - Cambridge Bay	Paul Voisey - Whale Cove
Gordon Bligh - Cambridge Bay	Solomon Awa - Iqaluit

-Alexina Kublu
Senior Justice of the Peace

-Neil A. Sharkey
Q.C. JP Administrator

CANADIAN CITIZENSHIP

The Senior Judge of the Nunavut Court of Justice is also the citizenship judge for the Nunavut Territory.

During 2003 Justice Browne performed swearing-in ceremonies of Canadian citizenship for eight Nunavummiut.

Name	Country of Origin	Date Sworn	Community Sworn
Salem Ammar Abushwashi	Libya	February 13, 2003	Iqaluit
Mahbuba Ayad Dahan	Libya	February 13, 2003	Iqaluit
Ayor Abushawashi	Libya	February 13, 2003	Iqaluit
Zaima Abushawashi	Libya	February 13, 2003	Iqaluit
Ma Grace Modesto	The Philippines	February 13, 2003	Iqaluit
Markus Guido Dyck	Germany	March 27, 2003	Iqaluit
Nga Thi Ly	Vietnam	April 3, 2003	Repulse Bay
Francis Samuel Mazhero	Zimbabwe	April 4, 2004	Rankin Inlet

-Cyndi Weir

FAMILY SUPPORT OFFICE

The Family Support Office consists of two programs – Maintenance Enforcement and Family Counselling/Mediation (Inuusirmut Aqqusiuqtiit).

Maintenance Enforcement Program

In 2003 the caseload of the program increased dramatically from the previous year. There were 22 new files opened in 2002 and 59 in 2003. The type of files changed as well. For example, in 2002 half of the new files came from other jurisdictions in Canada for enforcement. In 2003, 42 of the 59 new files were opened as a result of orders granted by the Nunavut Court of Justice. This would seem to indicate that the people of Nunavut are becoming more aware of their family law rights.

Inuusirmut Aqqusiuqtiit

This program is an innovative dispute resolution, counselling and information program that combines southern-based mediation techniques with traditional Inuit approaches to problem solving in order to deliver culturally relevant dispute resolution services to Inuit. In 2002 the communities of Cape Dorset and Kugluktuk were chosen for the implementation of this pilot project. Two people were chosen from each community to work on a part-time basis. A full-time person was hired in the Iqaluit office to supervise the community counsellors and also to provide counselling and mediation services to the residents of Iqaluit.

The staff received mediation training in January and November of 2003. Additional training will take place in the spring of 2004.

A project coordinator, who is a lawyer, has been hired to work with the Family Support Office. She will mentor the Family Support Counsellor in Iqaluit in her supervisory and support role to Inuusirmut Aqqusiuqtiit, develop a violence screening tool for mediations, develop training modules on family law information, develop resource materials for the delivery of family justice information to Nunavut communities and work on a parenting program.

It has been a constant struggle to find enough federal funding to keep the Inuusirmut Aqqusiuqtiit Pilot going. Currently the project is being funded by two federal sources - the Family, Children and Youth Section and the Legal Aid Pilot Project Fund. The 2004 funding received from the Legal Aid fund is being cut back by one-third from previous years. The counsellors were laid off for three months in the summer of 2003 and this will happen again in the summer of 2004. With current funding levels, expansion to other communities in Nunavut is impossible at this time.

-Charlene Johnson

LEGAL REFERENCE SERVICES

Law Library

The Law Library at the Nunavut Court of Justice exists primarily to provide for the legal information needs of the Court and Nunavut's Department of Justice. The librarian reviews, collects and organizes a variety of materials in print, electronic and internet formats to facilitate legal reference and research.

Library clients include the judiciary, courthouse staff, Department of Justice lawyers, GN employees, local lawyers, other libraries, students, police officers, the general public and law firms in other jurisdictions.

During 2003, the law librarian fulfilled over 375 requests for legal and reference information made by e-mail, via the web, by phone or in-person. Library instruction tours and legal research sessions were given to students taking the high school law class. Informal orientation tours were provided to new resident lawyers and CD-ROMs containing Nunavut legislation and Court rules were generated and distributed to prospective Nunavut bar admission applicants.

In November, court services staff hosted four sessions at the high school's Career Day about job options at the courts. The law librarian spoke about the skills and interests that might be applicable to librarianship in a digital environment.

Meghan McKenna was hired as a summer student to assist with day-to-day operations at the Law Library and the Family Support Office. At the library, she tackled a sizable backlog of loose-leaf title updates and her efforts and enthusiasm were very much appreciated.

The library gratefully received a donation of aboriginal and northern books from the NWT Legislative Library in Yellowknife (originally collected by the Department of Aboriginal Affairs) as well as a donation of historical federal statutes from the Igloolik Research Centre.

The collection of loose-leaf titles was reviewed to determine which ones were essential and which we could suspend until the fiscal environment improves. An Access database was created to analyze all regular titles and generate a variety of management reports for each fiscal year. Prices for some of the major electronic legal databases (QL, LexisNexis) were locked-in for two-year terms. Finally, progress was made on standardizing the process for collecting, formatting and distributing the judgements of our Court.

NUNAVUT COURT OF JUSTICE WEBSITE

Web addresses referred to:

- {1} <http://www.nunavutcourtofjustice.ca>**
- {2} <http://www.nunavutcourtofjustice.ca/LSO/>**
- {3} <http://library.gov.nu.ca/>**

The law librarian continues to maintain the court website {1} which provides continuous on-demand access to Nunavut legislation, an overview of programs under the Court Services Division of the Department of Justice and general information about the Court including circuit schedules, practice directives, rules, forms and contact details.

A section for the Labour Services Office {2} was added to the website and then modified to incorporate new design elements that will be applied to the rest of the website over the next year. Features of this new design include:

- Inuktitut, English and French languages incorporated into each page
- clearer navigation and organization between sections of the website
- more visually appealing with brighter colours and graphical icons

The Nunavut library catalogue system is shared between the Court, Legislative Assembly, Arctic College and Nunavut Public libraries. In 2003, the web interface {3} was simplified to make using the site faster and less confusing. The Law Library is still in the process of transferring its collection information into the new system, so please contact the librarian if you have any difficulty finding titles that meet your legal information needs.

**-Gary H. Pon
Law Librarian**

OUTREACH

Inuksuk Law Class

This fall's high school law students, overseen by Justice Browne and taught by the co-op student Simon Owen, have been a diverse, energetic, and thoroughly enjoyable class.

The Students were:

Lindsay Lloyd	Tara Chaisson
John Price	Travis Daley
Matt Alexander	Jay Mahoney
Darrell Martens	Matt Mahoney
John McCullough	Micheline Kilabuk-Cote

We began in September with a dozen members from grades 10 through 12, and made our way through the fundamentals of criminal, civil, human rights, family, and Nunavut Land Claims law, getting into some in-depth and sometimes unexpected discussions along the way! Going over so much material in such a short time wasn't an easy task for students or teachers, but the class benefited from the assistance of many individuals who volunteered their time and expertise to the effort. These included:

- Gary Pon of the Court Library
- Joe Kucharski of the Court Registry
- Charlene Johnson of the Family Support Office
- Justice J.E. Scanlan of the Nova Scotia Supreme Court
- Rachel Furey, Crown Counsel
- Bonnie Tulloch, Defence Counsel
- Richard Gillis from the Labour Standards Office
- Bill Riddell from Fair Practices Office
- John Bainbridge from Nunavut Tunngavik Inc.
- Steve Hay from Baffin Correctional Centre
- Fraser Firth and Steve Kielt, RCMP officers

Many thanks to all those who helped make this year's class a success.

Youth Court Panel- Iqaluit and Arviat

The 2003-2004 youth court advisory panel, comprised of approximately 18 volunteer students from Inuksuk High School, continued building upon the success of previous panels, and also began looking at extending their helpful activities beyond the courtroom. A full-day training session was held on October 3rd, during which experts from the legal and school communities discussed courtroom procedures, ethics and etiquette, and the new *Youth Criminal Justice Act*. We also talked about how students could channel their skills and concern into issues within their school, such as assisting at-risk youth by offering peer counselling or a buddy program. These ideas remain works in progress, but they pose an exciting challenge and opportunity to increase youth-for-youth involvement in Iqaluit.

The Iqaluit High School Youth Panel members were:

William Alainga	Lily Maniapik	Sarah Kerr
Maku Arsenault	Ceilia MacIsaac	Pascal Maclellan
Brendan Doherty	Chris Inniss	Lauren Teiman
Matthew Jewis	Eliane Kanayuk	Ashley Tufts
Micheline Kilabuk-Cote	Lindsay Lloyd	Andrew Simms
Andrew Morrison	Deneen Reti	Thor Simonsen

Of special note, a Youth Panel was held for the first time in a community outside of Iqaluit, during the November circuit to Arviat. The names of the students from Qitiqliq High School were:

Sunny Evaloakjuak	Homer Obzsarski	Pasha Muckpah.
Kassandra Evaluardjuk	John Aglukark	Billy Ollie
David Manilak	Natasha Tattuinee	Alanna Copland
April Ussak	Katie Inukshuk	

This was a great new experience for the students and the court in Arviat.

Restorative Justice

It was an eventful year for restorative justice initiatives in Iqaluit. The Iqaluit Restorative Justice Society was incorporated to provide funding and community guidance to the ongoing effort of finding appropriate ways to resolve disputes outside the formal court structure. The Society's Board, composed of Elders, lawyers, Justice Browne, and other interested individuals met regularly and started some exciting initiatives, including:

- Hiring two part-time coordinators to handle files referred from the RCMP to local community justice facilitators
- Running a week-long mediation training workshop in November, which resulted in over twenty new mediators ready to commit their skills and energy to providing alternative ways to resolve disputes.

The Society held its AGM on November 28, and elected a new Board to continue developing these important ways of making justice in Nunavut more community-based, inclusive, and hopefully effective for everyone involved. The court is no longer actively involved in the Board, but continues to encourage the activities of the society wherever possible.

- Simon Owen

NUNAVUT JUSTICE CENTRE

In 2002, the Financial Management Board approved funding for a new court facility - The Nunavut Justice Centre.

The Departments of Justice and Public Works and Services have been working together for more than three years to complete the detailed planning for this major capital project. In the summer of 2003, a Request for Proposals was issued, and Number Ten Architectural Group and Accutech Engineering North Inc. were selected to complete the planning and design for the Nunavut Justice Centre.

The Nunavut Justice Centre will be located in Iqaluit's capital district, near the Nunavut Arctic College. This location will be extremely beneficial for sharing training and library resources with the College.

An extensive consultative process has been undertaken to gain a thorough understanding of the requirements for the Nunavut Justice Centre and to investigate opportunities for incorporating Inuit Qaujimagatuqangit into the design of the facility.

The architectural and engineering consultants have made three site visits since September 2003 and met with court staff, the judiciary, lawyers, RCMP, staff of The Nunavut Arctic College, Akitsiraq Law School students, City of Iqaluit officials, art students and community Elders to obtain their ideas and input into the building design. An important program requirement is the need to reflect Inuit and northern values and to include elements that encourage and promote the Inuit identity.

A cultural survey was distributed across the Nunavut Territory to approximately 150 community Elders, Justices of the Peace and Community Justice Committees to obtain information and feedback on the incorporation of IQ Principles into the design. The response from the communities has been excellent with over 50% of the surveys returned with positive and creative feedback.

The Nunavut Justice Centre has flexibility in its design to provide opportunities for alternative use of the meeting rooms and courtrooms. For example, the main courtroom will be available to the community as a lecture hall, for ceremonial functions, and for City Council meetings.

Early in 2004, the Department will finalize the design phase for the construction of the Nunavut Justice Centre.

-Heather Daley

AKITSIRAQ LAW SCHOOL

The court continues to encourage and be involved in the Akitsiraq Law School Society. It is amazing that this program is meeting with such success. Our 13 law students will graduate in either the spring or fall of 2005.

- **Alexina Kublu /Justice B. Browne**

CONCLUSION

There have been a tremendous number of successes in the Nunavut court since April 1st 1999. The past year has been a test of maintaining programs in spite of cutbacks and funding issues. This has only been possible through the dedication and commitment of each and every employee listed at the front of the report. Gratitude and appreciation are extended to all. We have weathered the storm without cutting programs and look forward to the challenges that year ahead will hold for us.

-**Justice B. Browne**

L'ÉCOLE DE DROIT AKITSIRAQ

La Cour poursuit sa participation étroite auprès de l'école de droit Akitsiraq. Tous se réjouissent du succès incroyable de ce programme. Les 13 étudiants en droit de l'école recevront leur diplôme soit au printemps ou à l'automne 2005.

- **Alexina Kublu/Madame la juge B. Browne**

CONCLUSION

La Cour du Nunavut a connu de nombreux succès depuis le 1^{er} avril 1999. La dernière année a toutefois requis des efforts considérables afin de maintenir les programmes en dépit des compressions budgétaires. Cela a été rendu possible grâce à l'engagement et au dévouement de tous les employés mentionnés au début de ce rapport annuel. Grand merci à toutes ces personnes. Nous avons affronté la tempête sans avoir à sabrer dans les programmes et nous nous tournons vers l'avenir afin de saisir les défis qui se présenteront à nous.

-**Justice B. Browne**

COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

RAPPORT ANNUEL

Table des matières

Dédicace

<u>TITRE</u>	<u>Page</u>
Introduction	2
Membres du personnel	3-5
Fonctionnement de la Cour	
• Greffe civil	5
• Cour d'appel	5
• Greffe criminel	5-6
Cours d'interprétation judiciaire	
• Interprètes	6
• Procédures criminelles/jeunes contrevenants	6
• Procès devant jury/procédures civiles	7
Juges suppléants	7-8
Programme des juges de paix	8-9
Citoyenneté canadienne	9
Bureau du soutien à la famille	
• Exécution des ordonnances alimentaires	10
• Inuusirmut Aqqusiuqtiit	10
Services de références juridiques	
• Bibliothèque de droit	11
• Site Web de la Cour de justice du Nunavut	12
Rayonnement dans la collectivité	
• Cour de droit de l'école Inuksuk	12-13
• Groupe de consultation du tribunal pour Adolescents - Iqaluit and Arviat	13-14
• Justice réparatrice	14
Centre juridique du Nunavut	15
École de droit Akitsiraq	16
Conclusion	16

DÉDICACE

Ce rapport est dédié à la mémoire de monsieur le juge Mark de Weerdt décédé le 12 septembre 2003.

Le juge de Weerdt est devenu le quatrième juge résident de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest lorsqu'il a remplacé monsieur le juge Calvin Tallis en 1981 après la nomination de ce dernier à la Cour d'appel de la Saskatchewan. Il a été le seul juge de la Cour suprême jusqu'à ce que la Cour soit composée de trois juges plus tard au cours de la même décennie. Alors que le Nunavut faisait toujours partie des Territoires du Nord-Ouest, il a présidé de nombreux procès dans les collectivités du Nunavut qui sont aujourd'hui sous la juridiction de la Cour de justice du Nunavut. Il a continué de siéger à titre de juge suppléant de la Cour de justice du Nunavut après la création du nouveau territoire le 1^{er} avril 1999.

Monsieur le juge de Weerdt a présidé la cérémonie d'assermentation d'Orval Troy à Iqaluit le 31 mai 1987. Monsieur le juge Troy a été le premier juge de la Cour territoriale des Territoires du Nord-Ouest à résider au Nunavut. Monsieur le juge de Weerdt a ardemment soutenu l'unification des tribunaux du Nunavut. Ses conseils et son soutien au fil des ans ont toujours été grandement appréciés.

Son amour du droit était connu de tous et il affectionnait les subtilités des arguments juridiques. Il a poursuivi le développement de la common law des Territoires du Nord-Ouest, suivant ainsi les traces de monsieur le juge Sissons qui a fait œuvre de pionnier en ce domaine et de messieurs les juges Morrow et Tallis, à une période de rapide croissance économique dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette common law, tout particulièrement les cas du Nunavut, sert de pierre d'assise pour la poursuite du développement de la common law au Nunavut.

Son souvenir restera présent dans nos mémoires et il demeurera un modèle pour les juges du Nord pour de nombreuses années. Il nous manquera à tous.

- **Monsieur le juge E. Johnson**

INTRODUCTION

L'introduction du rapport annuel 2003 n'a pas été facile à rédiger. Au cours des années antérieures, la mise en place de nouvelles initiatives ou de nouveaux programmes suscitait enthousiasme et optimisme parmi les juges et le personnel de la Cour. Cette année, nous avons connu des compressions budgétaires et de grandes préoccupations alors que nous tentions de préserver les programmes existants dans une période d'austérité. À ce jour, grâce aux efforts constants de tous les individus oeuvrant auprès de la Cour de justice du Nunavut les programmes ont pu être maintenus. Il est essentiel d'allouer du financement adéquat pour que la Cour puisse fonctionner de manière efficace.

- **Madame la juge B. Browne**

PERSONNEL DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

(en date du 31 décembre 2003)

LE PERSONNEL JUDICIAIRE

Les juges de la Cour du Nunavut

Juge principale

L'honorable Beverley Browne

L'honorable Robert Kilpatrick

L'honorable Earl Johnson

Adjointe administrative des services judiciaires

Superviseure du soutien judiciaire

Secrétaire des juges

Mildred Hammarback

Cyndi Weir

Lucy Aqpik

Gestionnaire des juges de paix

Juge de paix principale

Adjointe administrative des juges de paix

Neil Sharkey

Alexina Kublu

Lisa Pollock

Étudiants en droit de l'UdeV

Shauna Labman

Bert Terzian

Simon Owen

Bibliothèque de droit

Bibliothécaire

Gary H. Pon

SERVICES JUDICIAIRES

Direction

Directrice

Secrétaires et agentes administratives

Heather Daley

Marjorey Dwornick

Priscilla Allurut

Bureau du soutien à la famille

Gestionnaire

Agente d'exécution du soutien familial

Conseillère-superviseure / soutien familial

Coordonnatrice de projet

Conseillères à temps partiel

Charlene Johnson

Michele Macdonald

Annie Gordon

Kelly-Ann Fenney

Jean Kuodluak

Udjualuk Etidloie

Mayuriaq Quvianaqtuliaq

Services aux tribunaux

Gestionnaire	Joe Kucharski
Superviseur, greffières affaires criminelles	Melissa Hess/Laisa Kilabuk
Agent juridique	Leslie Akeeshoo
Agent juridique	Jeannie Alaing
Agent juridique	Harriet White
Agent juridique	Andrew Dunford
Agent juridique	Rhoda Audla
Agent juridique	Pacome Lloyd
Sténographe judiciaire	<i>inoccupé</i>
Greffière affaires civiles	Stacy Deep
Sténographe adjoint/agent juridique	Chris Kennedy
Sténographe adjoint/agent juridique	Saila Nooshoota
Greffière adjointe/interprète	Della Nault

Planification et soutien

Gestionnaire	<i>inoccupé</i>
Administratrice, services quasi judiciaires	Mildred Hammarback
Analyste financière et administrative	Sally Gunn
Shérif/agent de sécurité de la cour	Jonathan Ellsworth
Shérif adjoint/agent administratif	Jordan Bens

Stagiaires d'été

Adam Taaffe
Heather McGregor
Meghan McKenna
Jennifer Taylor

Shani Watts

Nous tenons à souligner le départ de Shani Watts qui est retournée en Ontario en 2003 après 13 années de service dans l'administration des tribunaux dans le Nord. Au cours de toutes ces années, Shani a fait preuve de grand dévouement et nous sommes reconnaissants pour tout le travail consacré au bon fonctionnement de la Cour de justice du Nunavut.

Autres départs

Elizabeth Sitland, Mildred Hammarback, Dwayne Twerdin et Annie Gordon occupent de nouvelles fonctions au sein du ministère de la Justice ou des services judiciaires et nous tenons à les remercier et à leur souhaiter le meilleur des succès dans leurs nouveaux postes.

Barbara Winters, William Amagoalik, Allen Ahegona, Mary Thompson et Thomas Angoshadluk ont quitté la Cour de justice en 2003 et nous les remercions pour leur travail fort apprécié.

En 2003, la division des services judiciaires a fait l'objet d'une réorganisation afin d'améliorer le fonctionnement des tribunaux en plus de renforcer la planification des activités

et la gestion financière. Certains nouveaux postes seront bientôt pourvus, notamment celui de gestionnaire de la planification et du soutien et celui de sténographe en chef de la Cour.

Le personnel des services judiciaires offre d'excellents services en anglais et en inuktitut aux Nunavummiut. Cet environnement de travail des plus positifs permet aux membres du personnel de la Cour de servir de modèles afin d'inciter de nombreux Inuit à envisager une carrière dans la fonction publique.

- Heather Daley

COUR - AFFAIRES CIVILES ET CRIMINELLES

Greffe civil

La division des affaires civiles de la Cour demeure très occupée et en plein développement. En 2003, la Cour a ouvert 664 dossiers en matière civile. Puisque le greffe des affaires civiles existe uniquement depuis le 1^{er} avril 1999, la tâche de travail dans ce secteur s'est accrue de manière phénoménale.

En 1999, la Cour a mis sur pied un programme afin d'aider les individus souhaitant présenter une demande de changement de nom. Encore une fois cette année le nombre de ces demandes a augmenté. Il y a eu 266 demandes de changement de nom en 2003.

Une journée par mois est consacrée, à Iqaluit et à Rankin Inlet, à l'audition des requêtes en chambre. Au besoin, du temps est consacré pour les requêtes en chambre lors de la visite de la Cour itinérante dans les collectivités du Nunavut.

La Cour d'appel

Il n'y a eu aucun changement au sein du personnel de la Cour d'appel du Nunavut. La Cour a siégé trois fois à Iqaluit en 2003. Dix-sept appels ont été interjetés et on a procédé à l'audition de 7 causes en appel.

Tribunal criminel

La Cour itinérante continue de se déplacer dans presque toutes les collectivités du Nunavut. En 2003, Repulse Bay a été ajouté au circuit régulier de la Cour. La Cour itinérante a effectué 48 voyages en 2003 en plus de siéger 26 semaines à Iqaluit pour tenir des procès sans jury. Il y a eu 2841 mises en accusation, soit 21 de plus qu'en 2002. Il s'agit de données brutes qui ne prennent pas en considération les cas de plaintes multiples et les circonstances particulières de chaque dossier.

En 2003, 27 demandes de procès devant jury ont été présentées et 7 de ces procès ont effectivement eu lieu.

Toutes les séances de la Cour à l'extérieur d'Iqaluit sont traduites en inuktitut et en anglais. Nous avons le privilège de travailler avec un groupe d'interprètes hors pair dans l'ensemble du territoire.

Nous poursuivons la préparation des horaires de la Cour et nous espérons pouvoir visiter en 2004 certaines des collectivités qui ne font pas partie du circuit régulier.

-Joe Kucharski

COURS D'INTERPRÉTATION JUDICIAIRE

Les interprètes

Les interprètes jouent un rôle essentiel au Nunavut, car l'usage de l'inuktitut est toujours largement répandu. Des interprètes de l'anglais à l'inuktitut sont disponibles lors de toutes les séances de la Cour à Iqaluit. Dans les collectivités, les séances de la Cour sont menées dans les deux langues grâce aux services d'un groupe d'interprètes extrêmement compétents provenant de partout au Nunavut. Puisque la majorité des séances de la Cour se déroulent dans les salles communautaires ou dans des lieux autres qu'un palais de justice, il est nécessaire de transporter et d'utiliser un système portatif de traduction afin de permettre la traduction simultanée des débats judiciaires. Dans certains cas, il faut recourir à l'interprétation consécutive.

Afin de soutenir ce groupe d'interprètes si précieux, nous collaborant avec le Collège de l'Arctique du Nunavut pour offrir un cours d'interprétation judiciaire tous les deux ans. Un cours d'une durée de huit semaines, divisé en deux modules, a été offert du 20 octobre au 12 décembre 2003.

1. Procédures criminelles/jeunes contrevenants

Ce cours a pour but de faire connaître le système judiciaire aux interprètes. Le segment portant sur les procédures criminelles cible de nombreux aspects du système de justice. Dans le segment portant sur les contrevenants adolescents, on enseigne aux étudiants les différentes dans la façon de traiter les infractions criminelles lorsqu'elles sont commises par des adolescents plutôt que par des adultes.

On enseigne également aux interprètes les éléments essentiels des diverses infractions. Ils peuvent donc mieux comprendre la logique de certains moyens de défense qui peuvent être soulevés à l'encontre d'accusations criminelles. On enseigne aussi aux étudiants les règles d'éthique professionnelle. Leurs compétences sont renforcées au moyen d'exercices pratiques et des jeux de rôles. Les étudiants se familiarisent avec les procédures judiciaires dans le cadre de procès fictifs.

2. Les procès devant jury/les procédures civiles

Dans ce cours, les étudiants apprennent les similitudes et les différences entre les procès avec jury et sans jury. L'accent est mis tout particulièrement sur la compréhension du rôle du jury dans les procès criminels et sur l'information que le juge doit transmettre aux membres du jury. On examine notamment le rôle de l'interprète par rapport à un juré qui ne parle que l'inuktitut.

Les étudiants apprennent les différences entre le droit civil et le droit criminel dans la deuxième partie du cours. Un certain nombre de procédures civiles ont été étudiées plus attentivement et on a abordé la terminologie liée aux sujets présentés dans le cours. Le cours s'est également attardé sur les différences entre les procédures judiciaires et quasi judiciaires. Les étudiants ont également perfectionné leurs habiletés concernant l'interprétation consécutive et la prise de note et commencé à développer leurs compétences en interprétation simultanée.

Les séances du matin étaient animées par des avocats ou d'autres personnes travaillant au sein du système juridique. Les séances de l'après-midi portaient sur la terminologie juridique dans les divers groupes linguistiques et dialectes des étudiants et étaient menées par un interprète judiciaire d'expérience.

La Cour de Justice du Nunavut, tout particulièrement Heather Daley et Cyndi Weir, a travaillé en collaboration avec Susan Sammons du Collège de l'Arctique du Nunavut pour organiser les cours ainsi que pour recruter les étudiants et les avocats requis pour enseigner les divers modules. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui ont rendu possible cette importante initiative.

Neuf étudiants ont complété avec succès le cours d'interprète juridique en 2003 :

Doris Tautu	Nadia Kooneliusie
Susa Qappik	Elisapee Ikkidluak
Phillippe Lavalee	Della Ootoova
Della Nault	Peter Petaulasie
Syula Bobinski	

-Cyndi Weir

LES JUGES SUPPLÉANTS

Aucun nouveau nom n'a été ajouté à la liste des juges suppléants. Nous avons appris avec regrets au cours de l'été le décès de monsieur le juge de Weerdt.

Notre collègue monsieur le juge Hudson de la Cour suprême du Yukon a pris sa retraite au cours de l'automne 2003 après de nombreuses années de carrière au Nord. Une très belle fête a été organisée à Whitehorse en septembre 2003 afin de célébrer la carrière du

juge Hudson. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse Jan un retraite paisible et des plus agréables.

Monsieur le juge Leigh Gower a été nommé à la Cour suprême du Yukon et par ses fonctions il a également été assermenté le 28 novembre 2003 à titre de membre suppléant de la Cour de justice du Nunavut.

-Madame la juge B. Browne

PROGRAMME DES JUGES DE PAIX

Les juges de paix, que l'on nomme désormais Nunalingni Iqqaqtuijit (*juges communautaires*) plutôt qu'Iqqaqtujirala (*petits juges*) – partagent leur juridiction avec la Cour de justice du Nunavut pour les infractions sommaires du Code criminel (infractions moins graves) et les infractions aux lois du Nunavut. Les juges de paix entendent également les enquêtes sur le cautionnement pour les crimes plus graves et ils possèdent un certain nombre de pouvoirs en matière civile en vertu des lois du Nunavut. Certains juges de paix possèdent également des pouvoirs de juge du tribunal pour adolescents.

Les juges de paix accomplissent d'importantes fonctions communautaires notamment la prestation de serment pour de nombreux documents, l'assermentation de fonctionnaires municipaux et la célébration de mariages.

Le programme des juges de paix du Nunavut continue de se développer.

- Le poste de juge de paix principal du Nunavut a été créé en 2002.
- Mme Alexina Kublu, nommée en février 2003, est la première à occuper le poste de juge de paix principal
- En 2003, 11 nominations ont été effectuées et d'autres candidats sont en attente de nomination.
- Il y a en ce moment 106 juges de paix au Nunavut dont 76 sont en service actif.
- 55 des juges de paix en service actif parlent l'inuktitut; 62 juges de paix sont des hommes et 44 sont des femmes.
- Même si en apparence il semble y avoir de nombreux juges de paix, il faudra en nommer de nouveaux et à cet effet du recrutement est en cours.

Environ 38 juges de paix ont reçu de la formation en 2003 lors d'ateliers qui se sont tenus à Iqaluit, Igloolik, Rankin Inlet et Cambridge Bay. La formation directement dans les collectivités a été interrompue en septembre 2003 en raison des compressions budgétaires décrétées par le ministère de la Justice du GDN.

Les plus récentes nominations au Conseil de révision des juges de paix, le conseil disciplinaire qui reçoit les plaintes au sujet des juges de paix ont eu lieu en 2003.

Liste des juges de paix nommés en 2003 :

Louise Malliki	-Repulse Bay	Andrew Taqtu	-Arctic Bay
Imoosie Nutaraqjuk	-Grise Fiord	Nancy Tagalik	-Arviat
Lorna Gee	-Gjoa Haven	Sydney Rodnunsky	-Whale Cove
Alice Isnor	-Cambridge Bay	Paul Voisey	-Whale Cove
Gordon Bligh	-Cambridge Bay	Solomon Awa	-Iqaluit

Neil A. Sharkey c.r.
Gestionnaire des juges de paix

Alexina Kublu
Juge de paix principale

CITOYENNETÉ CANADIENNE

Le juge principal de la Cour de justice du Nunavut est également juge de la citoyenneté pour le Nunavut.

Au cours de 2003, madame la juge Browne a procédé à l'assermentation à titre de citoyens canadiens de huit résidents du Nunavut.

Nom	Pays d'origine	Date d'assermentation	Collectivité
Salem Ammar Abushwashi	Libye	13 février 2003	Iqaluit
Mahbuba Ayad Dahan	Libye	13 février 2003	Iqaluit
Ayor Abushawashi	Libye	13 février 2003	Iqaluit
Zaima Abushawashi	Libye	13 février 2003	Iqaluit
Ma Grace Modesto	Philippines	13 février 2003	Iqaluit
Markus Guido Dyck	Allemagne	27 mars 2003	Iqaluit
Nga Thi Ly	Vietnam	3 avril 2003	Repulse Bay
Francis Samuel Mazhero	Zimbabwe	4 avril 2004	Rankin Inlet

-Cyndi Weir

BUREAU DU SOUTIEN À LA FAMILLE

Le Bureau du soutien à la famille supervise deux programmes – l'exécution des ordonnances alimentaires et le service de médiation et de consultation familiale (Inuusirmut Aqqusiuqtiit).

Programme d'exécution des ordonnances alimentaires

En 2003 le nombre de dossiers traités a augmenté de manière notable en comparaison avec l'année précédente. En 2002 il y avait 22 dossiers et ce nombre est passé à 59 en 2003. À titre d'exemple, en 2002 la moitié des dossiers d'exécution d'ordonnances alimentaires provenaient d'autres provinces ou territoires. En 2003, 42 des 59 dossiers ouverts étaient liés à des ordonnances rendues par la Cour de justice du Nunavut. Il semble donc que la population du Nunavut est plus au fait de ses droits en matière familiale.

Inuusirmut Aqqusiuqtiit

Ce programme innovateur de règlement des différends, de consultation familiale et d'information combine des techniques de médiation importées du Sud avec des approches traditionnelles inuites de résolution de problèmes. Le but de ce programme est d'offrir aux Inuits un mécanisme de règlement des différends bien adapté à leur culture. En 2002, les collectivités de Cape Dorset et de Kugluktuk ont été choisies pour l'implantation de projets pilotes. Deux personnes dans chacune de ces collectivités ont été embauchées à temps partiel dans le cadre de ces projets pilotes. Une personne a été embauchée à temps complet à Iqaluit pour superviser le travail des conseillers communautaires et pour offrir des services de consultation et de médiation aux résidents d'Iqaluit.

Le personnel a participé à des séances de formation en médiation en janvier et en novembre 2003. D'autres séances de formation sont prévues au cours du printemps 2004.

Une avocate a été embauchée à titre de coordonnatrice de projet par le Bureau de soutien à la famille. Elle agira à titre de mentor auprès de la conseillère du soutien à la famille à Iqaluit concernant son rôle de supervision et de soutien dans le cadre du projet Inuusirmut Aqqusiuqtiit. Elle a également pour tâche de développer un outil de dépistage de la violence pour les séances de médiation, de préparer un programme de formation au rôle de parent, de développer des modules de formation sur le droit de la famille ainsi que du matériel d'information sur le droit familial destiné aux collectivités du Nunavut.

Il a fallu être extrêmement résolu et déterminés afin d'obtenir du gouvernement fédéral le financement requis afin de maintenir le projet pilote Inuusirmut Aqqusiuqtiit. Le projet est actuellement financé par deux sources fédérales : la Section de la famille, des enfants et des adolescents et par le Fonds d'aide pour les projets pilotes sur l'aide juridique. Le financement reçu en 2004 du Fonds d'aide pour les projets pilotes sur l'aide juridique a été réduit du tiers comparativement au montant versé l'année précédente. La conseillère a dû être temporairement licenciée pour trois mois au cours de l'été 2003 et la même situation se répétera à l'été 2004. Tenant compte du niveau de financement actuel il est impossible pour le moment d'étendre ce programme à d'autres collectivités du Nunavut.

-Charlene Johnson

SERVICES DE RÉFÉRENCES JURIDIQUES

Bibliothèque de droit

La bibliothèque de droit de la Cour de justice du Nunavut a pour principal mandat de fournir l'information juridique requise par la Cour et le ministère de la Justice du Nunavut. Le bibliothécaire examine, recueille et organise une vaste gamme de documents imprimés ou électroniques ainsi que de nombreux sites Web afin de faciliter la recherche et les références juridiques.

Les utilisateurs de la bibliothèque comprennent notamment les juges, le personnel de la Cour, les avocats du ministère de la Justice, les employés du GDN, les avocats de la collectivité, d'autres bibliothèques, des étudiants, des policiers, le grand public et des bureaux d'avocats d'autres provinces ou territoires.

Au cours de 2003, le bibliothécaire a répondu à plus de 375 demandes d'information et de références juridiques transmises par courrier électronique, par le Web, par téléphone ou en personne. Des visites guidées de la bibliothèque et des séances d'initiation à la recherche ont été organisées pour les étudiants participant au cours d'initiation au droit donné à l'école secondaire Inuksuk. Les nouveaux avocats ont pu participer à des visites d'orientation informelles. Des cédéroms contenant les lois du Nunavut ainsi que les règles de pratique de la Cour ont été produits et distribués aux personnes souhaitant présenter une demande d'admission au barreau du Nunavut.

En novembre, les membres du personnel de la Cour ont été les hôtes de quatre séances d'information à l'occasion de la Journée carrière organisée par l'école secondaire afin de discuter des possibilités de carrière auprès de la Cour. Le bibliothécaire de droit a parlé des compétences requises en bibliothéconomie à l'ère de l'informatique.

Meghan McKenna a été embauchée à titre de stagiaire d'été pour aider au fonctionnement quotidien de la bibliothèque de droit et du Bureau de soutien à la famille. Son travail à la bibliothèque a permis de rattraper un long retard dans le classement des mises à jour de nombreux ouvrages à feuilles mobiles. Ses efforts et son enthousiasme ont été très appréciés.

La bibliothèque a reçu avec grand plaisir le don de plusieurs livres portant sur la culture autochtone et le Nord de la part de la bibliothèque de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest (ces livres appartenaient auparavant au ministère des Affaires autochtones) ainsi qu'un don d'anciennes lois fédérales provenant du Centre de recherche d'Igloolik.

La collection d'ouvrages à feuilles mobiles a fait l'objet d'une étude attentive afin de décider lesquels étaient essentiels et lesquels pouvaient être interrompus en attendant une amélioration de la situation budgétaire. Une base de donnée *Access* a été créée afin d'analyser tous les abonnements réguliers et pour produire divers rapports de gestion au cours de l'exercice financier. Des ententes ont été prises auprès de différents fournisseurs de banques de données juridiques (QL, LexisNexis) pour une période de deux ans. Finalement, des progrès ont été accomplis pour recueillir, formater et distribuer les jugements de la Cour.

SITE WEB DE LA COUR DE JUSTICE DU NUNAVUT

Voici les adresses Web :

- {1} <http://www.nunavutcourtofjustice.ca>**
- {2} <http://www.nunavutcourtofjustice.ca/LSO/>**
- {3} <http://library.gov.nu.ca/>**

Le bibliothécaire de droit tient à jour le site Web de la Cour {1} qui donne accès en permanence aux lois du Nunavut tout en offrant un aperçu des programmes sous la responsabilité de la division des services judiciaires du ministère de la Justice ainsi que de l'information générale au sujet de la Cour, notamment les horaires de la Cour itinérante, les directives, les règles de pratique, divers formulaires et de l'information au sujet des personnes ressources.

Une nouvelle section a été ajoutée au site Web (2) concernant la division des services de main-d'œuvre. Cette section a été modifiée afin d'incorporer de nouveaux éléments de communication graphique qui seront également ajoutés à l'ensemble du site Web au cours de la prochaine année. Ces nouveaux éléments de communication graphique comprennent :

- L'inclusion de l'inuktitut, de l'anglais et du français sur chacune des pages
- Une meilleure organisation du site et des outils de navigation plus clairs vers les différentes sections du site Web
- Un meilleur attrait visuel grâce à des couleurs plus vives et des icônes graphiques

La Cour, l'Assemblée législative, le Collège de l'Arctique et les bibliothèques publiques du Nunavut utilisent le même système de catalogue de bibliothèque. En 2003, l'interface Web (3) a été simplifiée afin que le site puisse être utilisé plus rapidement et sans présenter de confusion. La bibliothèque de droit n'a pas encore terminé de transférer l'information au sujet de ses collections dans le nouveau système. Si vous éprouvez des problèmes à trouver des titres dont vous avez besoin, il ne faut pas hésiter à demander l'aide du bibliothécaire.

**-Gary H. Pon
Bibliothécaire de droit**

RAYONNEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

Classe de droit de l'école Inuksuk

Cet automne les élèves de la classe de droit de l'école secondaire Inuksuk ont fait preuve de beaucoup d'énergie et d'entrain et ce fut un plaisir de les recevoir. Simon Owen, étudiant participant au programme d'enseignement coopératif, était responsable de cette classe qui était également supervisée par madame la juge Browne.

Voici la liste des étudiants :

Lindsay Lloyd	Tara Chiasson	Darrell Martens
John Price	Travis Daley	Matt Mahoney
Matt Alexander	Jay Mahoney	John McCullough
Micheline Kilabuk-Côté		

Nous avons commencé le programme en septembre avec une douzaine de participants de la 10^e à la 12^e année. Nous avons abordé les principes fondamentaux du droit criminel, civil, de la famille, des droits de la personne et de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Cela a généré des discussions en profondeur prenant parfois des tournures surprenantes. Il n'a pas été facile pour les élèves et pour les enseignants d'aborder autant de sujets au cours d'une période relativement courte, mais la classe a pu profiter de l'aide de plusieurs individus qui ont généreusement offert leur temps et leur expertise. Voici la liste de ces personnes :

- Gary Pon de la bibliothèque de droit
- Joe Kucharski du greffe de la Cour
- Charlene Johnson du Bureau du soutien à la famille
- Monsieur le juge J.E. Scanlan de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse
- Rachel Furey, procureure de la couronne
- Bonnie Tulloch, avocate de la défense
- Richard Gillis du Bureau des normes du travail
- Bill Riddell du Bureau de protection contre les pratiques discriminatoires
- John Bainbridge de la Nunavut Tunngavik Inc.
- Steve Hay du Centre correctionnel de Baffin
- Fraser Firth et Steve Kielt, policiers de la GRC

Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui ont contribué au succès de cette classe.

Groupe consultatif du tribunal pour adolescents- Iqaluit et Arviat

En 2003-2004, le Groupe consultatif du tribunal pour adolescents composé d'environ 18 élèves bénévoles de l'école secondaire Inuksuk a poursuivi le travail amorcé au cours des années antérieures. Le Groupe étudie la possibilité d'étendre ses activités à l'extérieur du tribunal. Une journée de formation a été organisée le 3 octobre, au cours de laquelle des experts provenant du milieu juridique et scolaire ont discuté de la procédure devant le tribunal, des règles d'éthique et d'étiquette de même que de la nouvelle *loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Cette rencontre a également permis de discuter des moyens à la disposition des élèves afin d'utiliser leurs compétences et de canaliser leurs préoccupations en mettant sur pied à l'école un programme de pairage ou des activités d'entraide par les pairs pour les adolescents à risque. Il s'agit d'idées à l'état de projet, mais elles présentent un défi intéressant et créeront des occasions d'accroître à Iqaluit les programmes destinés aux jeunes et offerts par des jeunes.

Les membres du Groupe consultatif du tribunal pour adolescents de l'école secondaire Inuksuk d'Iqaluit étaient :

William Alainga	Lily Maniapik	Sarah Kerr
Maku Arsenault	Ceilia MacIsaac	Pascal Maclellan
Brendan Doherty	Chris Inniss	Lauren Teiman
Matthew Jewis	Eliane Kanayuk	Ashley Tufts
Micheline Kilabuk-Côté	Lindsay Lloyd	Andrew Simms
Andrew Morrison	Deneen Reti	Thor Simonsen

Il est important de souligner que pour la première fois un Groupe consultatif du tribunal pour adolescents a été mis sur pied dans une collectivité autre qu'Iqaluit à l'occasion de la visite de la Cour itinérante à Arviat. Voici les noms des élèves de l'école secondaire Qutiqliq qui ont participé à ce groupe consultatif :

Sunny Evaloakjuk	Homer Obzsarski	Pasha Muckpah.
Kassandra Evaluardjuk	John Aglukark	Billy Ollie
David Manilak	Natasha Tattuinee	Alanna Copland
April Ussak	Katie Inukshuk	

Ce fut une expérience très enrichissante pour les élèves et pour les membres de la Cour lors de cette visite à Arviat.

La justice réparatrice

L'année a été féconde en événements en matière de justice réparatrice à Iqaluit. La *Iqaluit Restorative Justice Society* a été créée afin d'offrir du financement et des orientations communautaires aux initiatives en cours ayant pour but de trouver des moyens de résoudre les différends en dehors du cadre formel de la Cour. Le conseil d'administration de la Société, composé d'aînés, d'avocats, de madame la juge Browne et d'autres personnes intéressées s'est réuni régulièrement et a mis de l'avant certaines initiatives très stimulantes, notamment :

- L'embauche de deux coordonnateurs à temps partiel afin de traiter les dossiers transmis par la GRC aux animateurs de justice communautaire.
- L'organisation, en novembre, d'un atelier de formation d'une semaine sur la médiation réunissant plus de vingt médiateurs qui ont été formés et qui sont maintenant prêts à utiliser leur énergie et leurs compétences afin d'offrir un mode alternatif de résolutions des différends.

La Société a tenu son assemblée générale le 28 novembre. Un nouveau conseil a été élu avec pour mandat de poursuivre le développement de la justice communautaire au Nunavut selon un modèle rassembleur et qui on l'espère pourra s'avérer efficace pour tous. La Cour ne participe plus d'une manière aussi active comme membre du conseil, mais elle continuera de collaborer aux activités de la Société aussi souvent que possible.

- Simon Owen

LE CENTRE JURIDIQUE DU NUNAVUT

En 2002, le Comité de gestion financière a approuvé le budget pour de nouvelles installations pour la Cour – le Centre juridique du Nunavut.

Les ministères de la Justice et des Travaux publics et des Services travaillent ensemble depuis plus de trois ans à la conception de cet important projet d'immobilisation. Au cours de l'été 2003, à la suite d'une demande de propositions, les firmes *Architectural Group* et *Accutech Engineering North Inc.* ont été choisies afin de terminer la planification et la conception architecturale du Centre juridique du Nunavut.

Le Centre juridique du Nunavut sera situé à Iqaluit, à proximité du Collège de l'Arctique du Nunavut. Ce site permettra de nombreux échanges notamment en matière de formation ainsi que pour l'utilisation des ressources documentaires des bibliothèques.

Un processus de consultation de grande ampleur s'est déroulé afin d'obtenir une vision très claire des besoins pour le Centre juridique du Nunavut et pour voir comment tenir compte des principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit dans la conception de ces installations.

Les architectes et les ingénieurs-conseils sont venus à Iqaluit à trois reprises depuis septembre 2003. Ils ont rencontré des membres du personnel de la Cour, les juges, des avocats, des représentants de la GRC, le personnel du Collège de l'Arctique du Nunavut, les étudiants de l'école de droit Akitsiraq, des représentants de la ville d'Iqaluit, des étudiants en arts et les aînés de la collectivité afin d'obtenir leur point de vue et de partager des idées concernant la conception de l'édifice. Il est très important dans le cadre de ce projet de refléter les valeurs inuites et nordiques et d'inclure des éléments stimulant et favorisant la promotion de l'identité inuite.

Un document de consultation portant sur les aspects culturels a été transmis partout au Nunavut à environ 150 aînés, juges de paix et membres de comités de justice communautaire afin de recueillir leur opinion et leurs commentaires concernant l'inclusion des principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit dans la conception du nouveau Centre juridique du Nunavut. Le taux de réponse a été excellent puisque plus de 50 % des questionnaires ont été retournés avec des suggestions positives et très créatives.

La souplesse de la conception du Centre juridique du Nunavut permettra l'utilisation des salles de réunion et des salles d'audience de manière polyvalente. À titre d'exemple, la principale salle d'audience pourra être utilisée par la collectivité comme salle de conférence, pour des cérémonies officielles ou pour les réunions du conseil municipal.

Au début de 2004, le ministère complétera la phase de planification et de conception du Centre juridique du Nunavut.

-Heather Daley